

### **Les eaux de baignade au cœur d'un système de management !**

*Depuis 2013, le système de gestion de la qualité des eaux de baignade mis en œuvre par l'ensemble des collectivités landaises membres du Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises (SMGBL) est certifié selon un référentiel national élaboré notamment par les ministères de la santé et de l'environnement.*

### **Un référentiel de certification élaboré par les Ministères de la santé et de l'environnement !**

La certification « Démarche qualité Eaux de baignade » constitue une réponse à la parution de la Directive européenne de 2006 sur la qualité des eaux de baignade. Elle est construite sur la base du référentiel national de gestion de la qualité des eaux de baignade élaboré notamment par les Ministères de la santé et de l'environnement selon les principes d'un système de management de l'environnement (ISO 14001). ***Cette certification garantit au quotidien la mise en œuvre d'une méthode de surveillance et de gestion des eaux de baignade visant à améliorer la qualité de l'eau et à en informer largement le public, afin de protéger la santé des baigneurs.***



### **Un engagement à l'échelle du département landais**

***L'intégralité des collectivités landaises gestionnaires de zones de baignade s'est engagée dans la démarche de certification.*** En ce sens, les collectivités ont mis en œuvre sur leur territoire les exigences requises par le référentiel de certification. En 2013, l'ensemble des collectivités a obtenu la certification de leur système de gestion de la qualité des eaux de baignade en répondant aux attentes des audits réalisés annuellement par un organisme certificateur afin de vérifier la pérennité du système de gestion mis en œuvre.

### **La mise en œuvre d'exigences de qualité**

Dans ce cadre, les collectivités certifiées se sont notamment engagées à :

- Organiser hebdomadairement une autosurveillance de la qualité des eaux de baignade (en complément du contrôle sanitaire réglementaire)
- Informer le public au quotidien sur la qualité de l'eau de baignade (affichage en mairie et au poste de secours, application smartphone...)
- Garantir en cas de pollution une réactivité optimale et mettre en œuvre les mesures de gestion adaptées
- Assurer la traçabilité des non-conformités
- S'inscrire dans une logique d'amélioration continue du système de gestion.

Situé à Messanges, le SMGBL a été créé en 2010. Il regroupe l'intégralité des collectivités landaises gestionnaires de baignade (27). Il assure les missions d'harmonisation des modalités de surveillance et de gestion de la qualité des eaux de baignade. Le Président du SMGBL est M. Hervé BOUYRIE.

**60 zones de baignade | 43 sur le littoral – 17 sur les plans d'eau intérieur**